

var Prestations prénatales techniques, par hôpital ([Atlas](#))

| | | | |
|--------------------|--|-----------------------------------|---|
| Description | <p>Moyenne des prestations techniques prénatales précédant un accouchement ayant eu lieu pendant l'année civile. Il s'agit des :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● échographies ayant eu lieu au cours d'une période de 280 jours précédant l'accouchement, ● procédures obstétricales invasives ayant eu lieu au cours d'une période de 280 jours précédant l'accouchement, ● cardiocographies ayant eu lieu au cours d'une période de 15 jours précédant l'accouchement. Ces statistiques sont basées sur la localisation de l'hôpital ayant attesté l'accouchement. Elles peuvent être ventilées par tranche d'âge des bénéficiaires, selon qu'elles jouissent ou non du droit à l'intervention majorée et selon le type de prestation technique <p><i>Codification</i> Nombre moyen</p> <p><i>Remarques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les accouchements sont identifiées à l'aide des codes nomenclature relatifs aux césariennes (424093, 424104), aux accouchements par voie basse à l'hôpital (422225, 423500, 422671, 423673, 423010, 423021, 424012, 424023, 424071, 424082) et aux accouchements à domicile (422656, 423651). ● Les prestations techniques sont identifiées à l'aide des codes nomenclature suivants : ● échographies : 460250, 460261, 460515, 460526, 460530, 460541, 460552, 460563, 460832, 460843, 461731, 461742, 461753, 461764, 461775, 461786, 461790, 461801, 461812, 461823, 461834, 461845, 468731, 468742, 468753, 468764, 468775, 468786, 468790, 468801, 468812, 468823, 468834, 468845, 469291, 469302, 469490, 469501, 469593, 469604, 469895, 469906, 469910, 469921, 469932, 469943, ● procédures obstétricales invasives : 432353, 432364, ● cardiocographies : 424056, 424060. ● Si plusieurs accouchements sont attestés le même jour pour la même bénéficiaire, un seul est retenu, selon l'ordre de priorité suivant : césarienne (1), accouchement par voie basse à l'hôpital (2), accouchement à domicile (3). ● Deux facturations dans un délai de 30 jours ne sont comptabilisées que pour un accouchement. ● Les chiffres par entité géographique sont basés sur l'adresse liée au numéro INAMI de l'institution qui a attesté l'accouchement. ● Vous trouverez davantage d'informations sur la santé périnatale dans les rapports sur les soins périnataux des régions flamande, wallonne et bruxelloise. <p><i>Fréquence et timing de la mise à jour:</i> les statistiques de l'année civile -2 sont ajoutées chaque année durant le Q4.</p> <p><i>Le plus petit niveau géographique disponible :</i> commune</p> <p><i>Méthode de calcul</i> Nombre de prestations techniques prénatales précédant un accouchement durant l'année civile (280 jours pour les échographies prénatales et les procédures obstétricales invasives et 15 jours pour les cardiocographies) / Nombre d'accouchements attestés au cours de l'année civile</p> | Code | cube_007_005b_At |
| | | Variable(s) source(s) | <ul style="list-style-type: none"> ● SS00020-Code nomenclature ● SS00075-Numéro d'identification institution |
| | | Variable(s) équivalente(s) | <ul style="list-style-type: none"> ● cube_007_005a-Prestations techniques prénatales, selon le domicile ● cube_007_001b_denom-Nombre d'accouchements au cours de l'année civile, par hôpital ● cube_007_003b-Contacts prénataux avec un prestataire de soins, par hôpital ● cube_007_004b-Détection prénatale diabète de grossesse, par hôpital ● cube_007_006b-Césariennes par hôpital ● cube_007_007b-Durée moyenne d'hospitalisation après l'accouchement, par hôpital ● cube_007_008b-Aucun contact postnatal en soins ambulatoires, par hôpital ● cube_007_009b-Aucun contact postnatal avec une sage-femme, par hôpital |
| | | Mots clés | Prestations de soins de santé |
| Disponible | 2006 | | |

Dimensions

- [Catégorie d'âge](#)
- [Type de prestation technique](#)
- [Intervention majorée](#)

**Référence
recommandée**

IMA_AIM (23/12/2025), cube_007_005b, [Atlas IMA_AIM \(accessed on 17/06/2026\)](#)

**Dernière mise à
jour des
métadonnées**

23/12/2025